



## Passation des épreuves ASSR 1 et ASSR2

publié le 16/05/2025

La vie scolaire vous informe que les épreuves d'ASSR1 5èmes et d'ASSR 2 3èmes (Attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1 et 2) auront lieu entre le 2 et le 6 juin.

Des séances de préparation aux épreuves seront organisées. Mais il est impératif que les élèves de 5èmes et de 3èmes se connectent sur leur temps libre au collège et à la maison pour s'entraîner en ligne à cette épreuve à partir des liens indiqués dans [l'article ASSR](#).



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.